

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES ADAPTEES

Analyse des surcoûts d'investissement liés à l'emploi
de travailleurs en situation de handicap

Mise à jour suite à l'extension de l'échantillon

Final

Destinataires

Sébastien Citerne, UNEA

Sébastien Raynaud, UNEA

Associé signataire

Patrice Plouvier

Rédacteurs

Patrice Plouvier, Marc François-Brazier

Confidentiel

[Tapez ici]

Préambule

Ce document contient des informations appartenant à Deloitte. Les copies, la distribution ou la communication de ce document en tout ou partie à des tiers non autorisés constitue une violation des droits de propriété de Deloitte et des règles de confidentialité établies par la firme. Ce document ne peut en aucun cas être modifié ou distribué sans l'approbation du service l'ayant rédigé. Veuillez contacter le propriétaire du document avant toute réutilisation ou diffusion.

Ce document annule et remplace toutes les versions précédentes. Merci de vous assurer que vous utilisez bien la dernière version et de détruire de façon sécurisée toute copie des versions antérieures que vous auriez en votre possession, qu'elles soient en format papier ou électronique.

Sommaire

1.	Contexte	4
2.	Données recueillies et validation de la représentativité de l'échantillon	4
3.	Analyse du surcoût d'investissement	6
4.	Conclusion	9

1. Contexte

Les entreprises employant des personnes en situation de handicap sont rassemblées au niveau national au sein de l'UNEA, Union Nationale des Entreprises Adaptées.

Par rapport à leurs concurrentes ou aux autres associations, ces entreprises ont un surcoût de financement lié à la situation de handicap de leurs employés. Ce surcoût fait l'objet de compensations financières dont les modalités ont été modifiées par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, entrée en application au 1^{er} janvier 2019.

Dans ce cadre, l'UNEA a mandaté le Cabinet Deloitte pour mener une étude d'estimation du surcoût des investissements des Entreprises Adaptées. Cette étude a été organisée en deux temps. La première étape s'articulait autour du recueil des informations relatives aux investissements et aux surcoûts liés aux emplois de personnes en handicap. Dans un second temps, à travers l'analyse des données recueillies, Deloitte a procédé au calcul des surcoûts et à l'identification des facteurs ayant un impact significatif sur ces surcoûts, à la hausse ou à la baisse.

2. Données recueillies et validation de l'échantillon

Afin de recueillir les données nécessaires à l'étude, Deloitte a structuré un échantillonnage cible des entreprises adaptées dans le but de s'assurer que les données seraient représentatives des sociétés employant des salariés en situation de handicap.

Les 809 entreprises adaptées ont des caractéristiques différentes, dont les caractéristiques clés sont les suivantes :

- Les effectifs
- Le secteur d'activité
- La répartition géographique
- La typologie de la société (à but lucratif ou à but non lucratif)

Récolte des données

Une fois l'échantillon représentatif construit, Deloitte a élaboré un questionnaire permettant de récolter l'ensemble des informations nécessaires à l'étude. Il a eu vocation de servir de trame à un entretien téléphonique destiné à comprendre l'investissement de l'entreprise interrogée et les surcoûts liés aux travailleurs en situation d'handicap. Ce questionnaire a permis la récolte des informations suivantes :

- Informations générales (dénomination sociale, région de contractualisation, secteur d'activité, etc.)
- Informations financières (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, dotation aux amortissements, etc.)
- Statistiques du personnel (nombre de salariés en situation d'handicap par tranche d'âge, masse salariale, etc.)
- Montants des surcoûts d'investissements liés aux conséquences du handicap

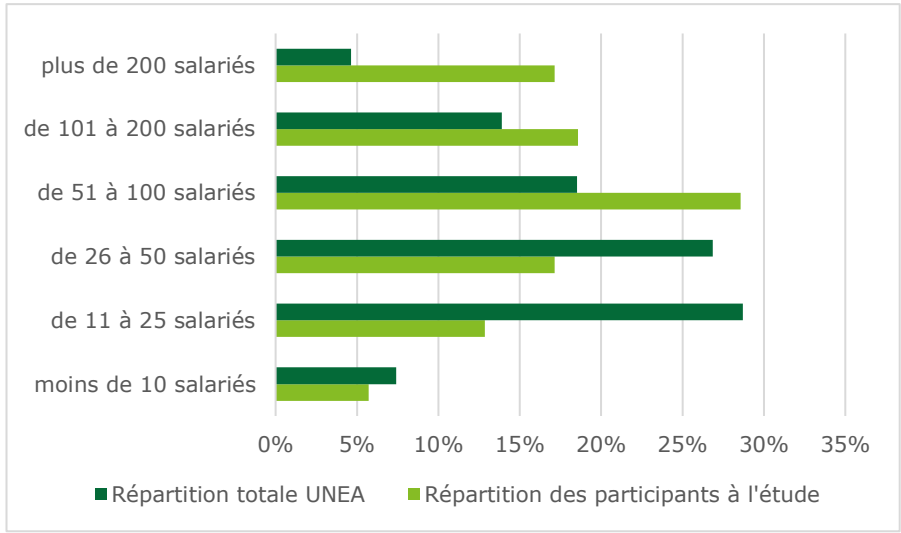
La récolte des données a été organisée par les équipes de Deloitte sous forme d'entretiens téléphoniques avec les responsables de chaque entreprise de l'échantillon. Cet entretien a permis de s'assurer de bien identifier la partie liée aux investissements propre à l'entreprise et celle relative aux surcoûts liés à l'emploi des salariés en situation d'handicap.

Plus de la moitié des entreprises adaptées ont été contactées pour le recueil des données à travers l'envoi d'un questionnaire et d'un entretien pour valider la compréhension du questionnaire et harmoniser la structure des réponses. 57 questionnaires ont été recueillis dans un premier temps, puis grâce à l'appui et l'implication des membres du Bureau de l'UNEA, 70 questionnaires ont pu être collectés et validés.

[Tapez ici]

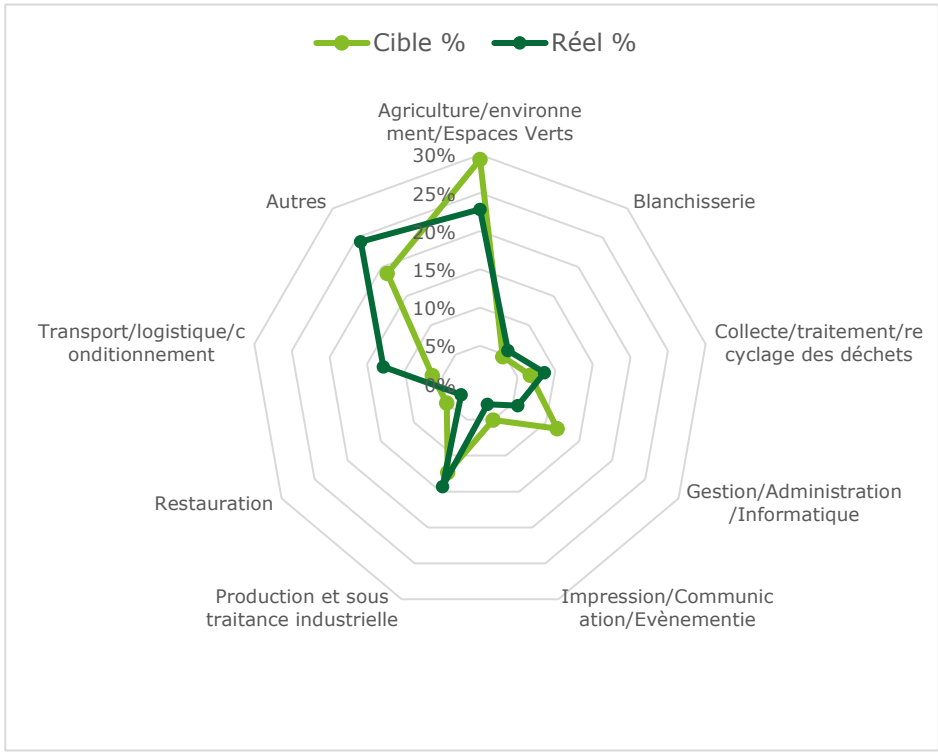
Comparaison de l'échantillon et validation de son caractère représentatif

Les sociétés ayant répondu ont été comparées par rapport à l'échantillonnage théorique. Cette analyse a donné les résultats suivants :



Les entreprises ont été regroupées selon une granularité plus fine que « Micro-entreprise », « PME » et « ETI » afin d'avoir une adéquation plus forte avec la répartition des effectifs des entreprises adaptées. La répartition des entreprises de l'échantillon selon leur taille présente un écart par rapport à la répartition des entreprises membres de l'UNEA sur celles de plus de 200 salariés et celles entre 11 et 50 salariés. L'échantillon au global reste toutefois cohérent au vu de l'étude réalisée ainsi que la complexité de la récolte des données.

Parallèlement, une analyse par secteur d'activité a été menée et fournit les résultats suivants :



La répartition des secteurs d'activité des entreprises ayant répondu est en ligne avec la répartition globale des secteurs d'activité des entreprises adaptées membres de l'UNEA à l'exception de quelques écarts qui sont non significatifs par rapport à l'échantillon dans sa globalité.

La ventilation géographique des entreprises ayant répondu est également validée, avec des entreprises présentes dans 40 départements différents, et une répartition sur toutes les régions de France (y compris l'Outre-Mer).

Les critères « à but lucratif » et « à but non lucratif » ont été retirés des critères de sélection de l'échantillon car ils n'avaient pas d'impact sur l'étude.

Ainsi, Deloitte a pu valider le caractère représentatif de l'échantillon constitué, et le nombre de dossiers complétés est jugé suffisant pour que l'étude soit statistiquement significative.

3. Analyse du surcoût d'investissement

Les surcoûts d'investissement pris en compte dans l'étude sont tous les coûts d'investissements supplémentaires réalisés par les entreprises adaptées liés à l'emploi des salariés en situation d'handicap. Deux types d'investissements sont généralement observés :

- Coûts matériels : Achat de matériels spécifiques ou supplémentaires
- Coûts immobiliers : Aménagement des espaces de travail, des vestiaires, etc.

L'embauche de salariés supplémentaires pour palier une moindre productivité tout comme l'embauche d'un nombre de personnes encadrantes plus élevé ne sont pas comptabilisées comme un surcoût d'investissement. Ces effets sont liés à la situation de l'entreprise et font l'objet d'une compensation propre, définie par la loi de 2018.

Afin de mesurer l'impact du surcoût d'investissement par rapport à l'investissement global de chaque entreprise adaptée, nous avons considéré la même assiette que celle prise en compte auparavant par le Groupe d'Etude dédié de l'UNEA. Cette assiette est la suivante :

Assiette = Dotation aux amortissements + Crédit-baux + Locations financières

À la suite de l'analyse des données collectées, nous avons obtenus les premiers résultats ci-dessous pour l'ensemble des entreprises adaptées de l'échantillon, sans distinction de taille ni d'activité :

Année d'étude	Surcoût d'investissement moyen par EA	Assiette moyenne par EA	Part du surcoût de l'investissement global	Surcoût minimum par EQTPH	Surcoût maximum par EQTPH	Surcoût moyen par EQTPH
2019	60 788	288 353	21%	15	4 335	750

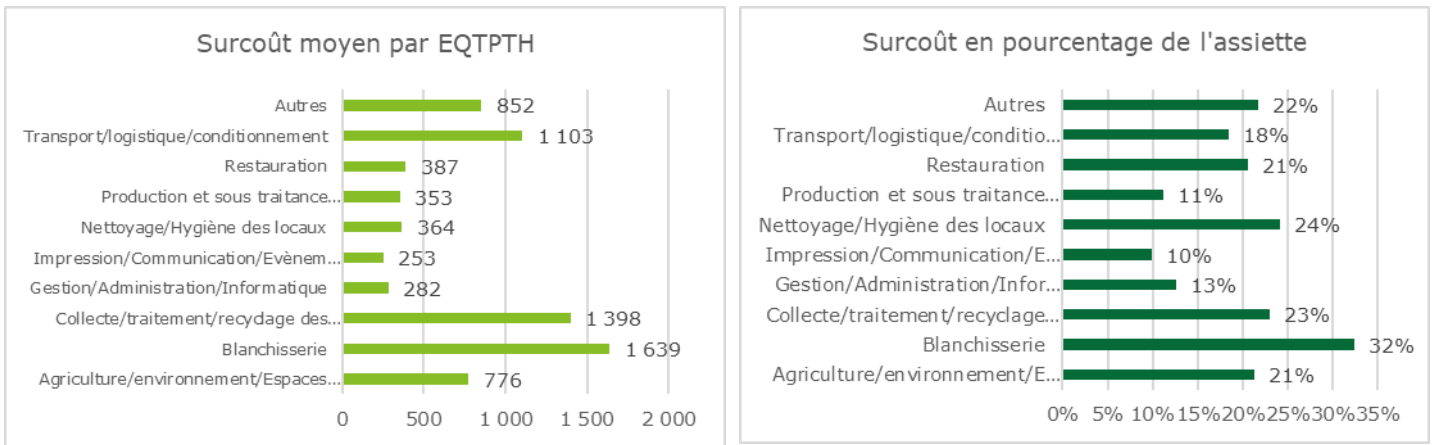
EQTPH : Equivalent Temps Plein Travailleur en situation de Handicap

Les montants des surcoûts d'investissement sont toutefois très différents d'une entreprise adaptée à l'autre. Nous avons analysé ce surcoût au travers des critères suivants : secteur d'activité, taille des entreprises adaptées, ancienneté de la société. Une société en phase de fort développement pourrait en effet avoir un surcoût d'investissement plus élevé qu'une société dont l'activité est installée depuis plusieurs années sur son marché. Les résultats sont détaillés par critère dans les paragraphes suivants.

[Tapez ici]

1. Surcoût par secteur d'activité

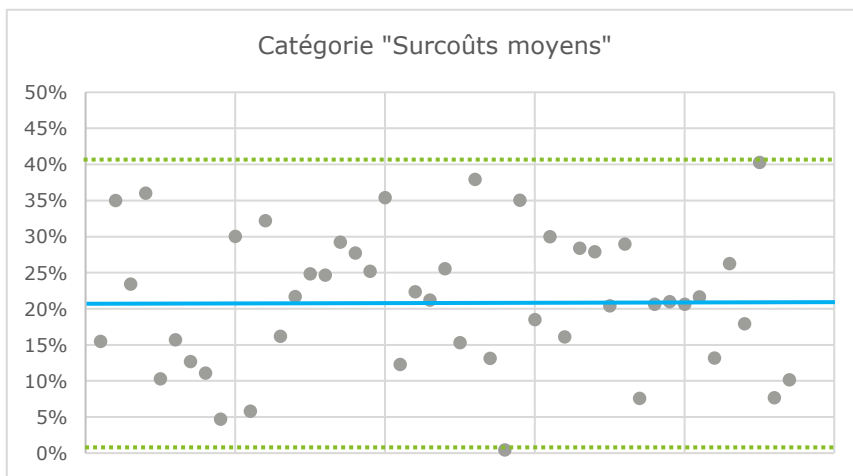
Les graphiques ci-dessous présentent les surcoûts d'investissement distingués par secteur d'activité :



Nous pouvons constater que les surcoûts d'investissement sont différents selon les secteurs d'activité. Ceux-ci peuvent être regroupés en trois catégories décrites dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Niveau de l'investissement par rapport à l'assiette	Secteurs d'activité
Surcoûts faibles	Moins de 15%	- Production et sous-traitance industrielle - Impression/Communication/Évènementiel - Gestion/Administration/Informatique
Surcoûts moyens	Entre 15% et 25%	- Nettoyage/Hygiène des locaux - Collecte/Traitement/Recyclage des déchets - Restauration - Transport/Logistique/Conditionnement - Agriculture/Environnement/Espaces Verts - Autres secteurs
Surcoûts élevés	Plus de 30%	- Blanchisserie

Une analyse détaillée des sous-groupes à surcoûts faibles et moyens montre qu'il subsiste une disparité dans les résultats. Toutefois, la distribution des résultats reste homogène avec une grande concentration autour de la moyenne comme l'illustre le graphe ci-dessous :



Au sein des secteurs de la catégorie « Surcoûts moyens » (listés dans le tableau ci-dessus), les niveaux de surcoûts d'investissement varient indépendamment des effectifs des sociétés.

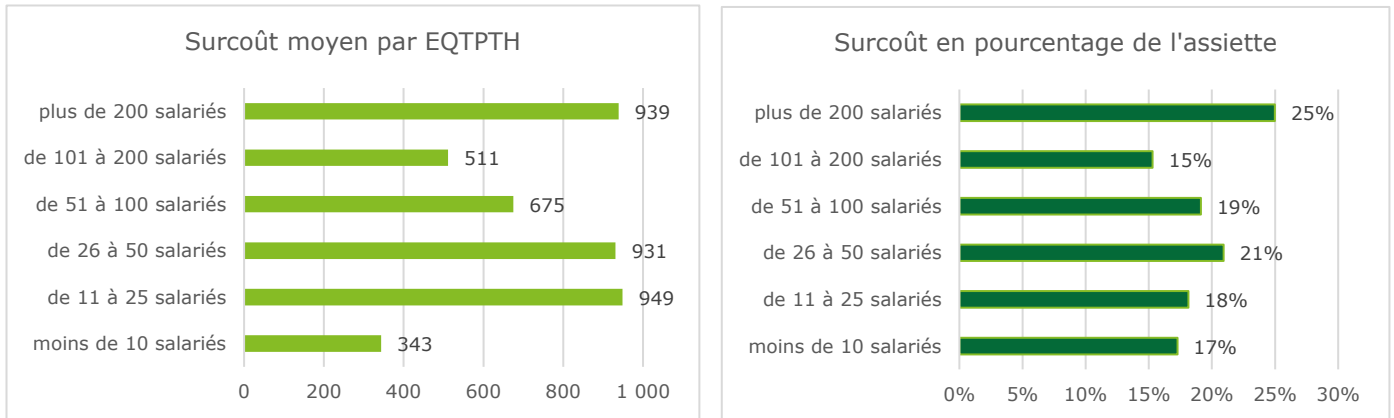
Cependant, cette variation reste acceptable avec peu de valeurs extrêmes et une majorité de surcoûts proches de la valeur moyenne de la catégorie étudiée.

Cette répartition est comparable à celle de la catégorie de « surcoûts faibles ».

[Tapez ici]

2. Surcoût selon la taille de l'entreprise adaptée

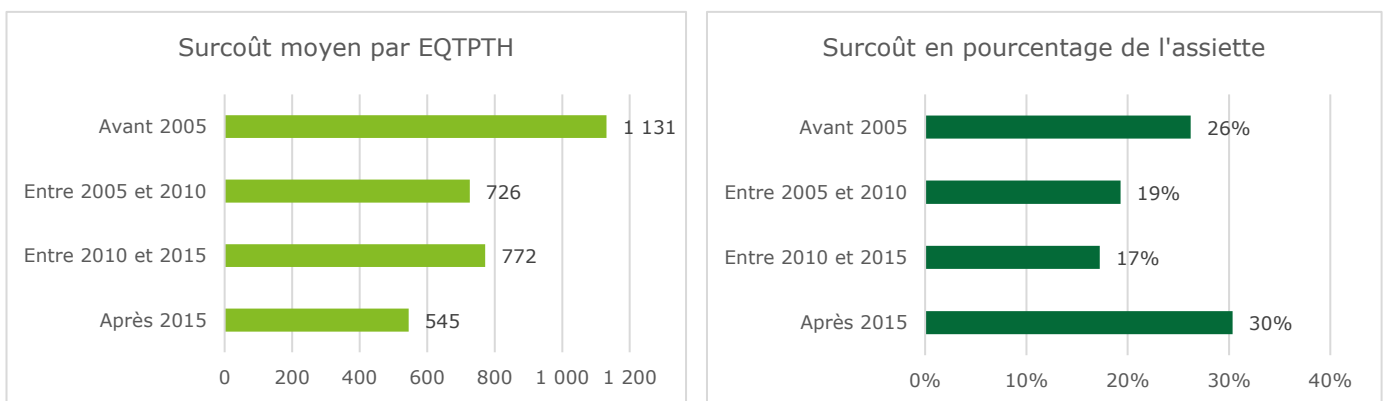
Les graphiques ci-dessous présentent les surcoûts d'investissement distingués par taille d'entreprise (en nombre d'EQTHTP) :



Les entreprises qui représentent le surcoût d'investissement **le plus élevé** sont celles avec un effectif **entre 11 et 50 salariés, et celles de plus de 200 salariés**. Ceci est expliqué principalement par les secteurs d'activité. En effet, ces catégories sont majoritairement (à hauteur de 60%) composées par des entreprises des secteurs « Agricultures/Environnement/Espaces Verts », « Restauration », « Collecte/Traitement/Recyclage des déchets », « Nettoyage/Hygiène des locaux », et « blanchisserie », secteurs caractérisés par un surcoût d'investissement élevé ou moyennement élevé (supérieurs à 20%). Ceci est en adéquation avec l'analyse par secteur d'activité.

3. Surcoût selon la date de création

Les graphiques ci-dessous présentent les surcoûts d'investissement distingués par date de création des entreprises adaptées :



La date de création des entreprises n'apporte pas de distinction particulière entre les entreprises adaptées sauf pour les entreprises créées après 2015. En effet, nous constatons un surcoût d'investissement moyen (entre 17% et 26% de l'investissement global) pour la majorité des EA sauf pour celles créées après 2015 qui représentent un surcoût d'investissement plus élevé (30% de l'investissement global). Ceci peut être expliqué par la création récente de ces entreprises qui demandent un investissement plus élevé au départ afin de lancer l'activité.

4. Conclusion

L'analyse des données récupérées sur la base de l'échantillon représentatif montre que le niveau de surcoût s'établit entre 10% et 32% de l'assiette d'investissement constituée des dotations aux investissements, des crédits-baux et des locations financières.

Ce niveau est en moyenne plus ou moins élevé selon le secteur, les autres critères (notamment d'effectif ou d'ancienneté de la société) n'ont pas d'impact notable sur le niveau du surcoût.

On constate quelques disparités plus ou moins importantes au sein de certains secteurs. Cependant, l'échantillon étudié a permis d'obtenir une distribution des surcoûts d'investissement homogène avec une grande concentration autour de la moyenne, qui s'établit à 21% du montant des investissements globaux des entreprises adaptées.

Le niveau de l'investissement reste toutefois également lié à la stratégie d'investissement de l'entrepreneur et au positionnement qu'il veut donner à son entreprise, à son activité et à l'emploi de ses salariés.

On notera enfin les limites de l'exercice réalisé. L'échantillon étudié est en effet représentatif des entreprises de l'UNEA, mais seules 70 entreprises adaptées ont été analysées sur plus de 800 entreprises concernées. Une mise à jour annuelle de l'étude avec un élargissement du panel pourra être envisagée afin d'approfondir l'analyse et suivre l'évolution du niveau du surcoût d'investissement dans le temps.